

Aéroport de La Réunion Roland Garros

Communiqué du 12/05/2020

Aéroport Roland Garros : dispositif renforcé pour maîtriser le risque sanitaire

Soucieux de protéger les passagers et les personnels de la communauté aéroportuaire contre le risque sanitaire en cours, l'aéroport Roland Garros met en place de nouvelles règles de fonctionnement au sein de ses installations. Ces mesures préfigurent le fonctionnement à venir de l'aéroport, lors de la reprise progressive du trafic aérien. La Société Aéroportuaire appelle le public à la responsabilité et au respect de ce dispositif, qui leur permet de voyager sereinement.

Les nouvelles mesures de précautions sanitaires s'appliquent aux passagers, dès ce mardi 12 mai, à l'occasion du premier vol au départ pour Paris depuis le déconfinement de l'île. Pour rappel, seulement trois vols hebdomadaires restent autorisés entre La Réunion et Paris au mois de mai, opérés par les compagnies Air Austral et Air France délivrant les titres de transport uniquement sur justification d'un motif impérieux de voyage.

Accès limité à l'aérogare et port du masque obligatoire

L'accès à l'aérogare est désormais réservé aux seules personnes munies d'un billet d'avion. Les voyageurs doivent, de plus, porter un masque grand public ou équivalent dès leur entrée dans le hall. L'accès à l'aérogare reste toutefois possible pour les personnes accompagnant un enfant voyageant seul sous la responsabilité du transporteur (UM), une personne à mobilité réduite ou nécessitant une assistance. L'entrée dans le hall de l'aérogare se fait exclusivement par la porte E, donnant directement sur les banques d'enregistrement. Cet accès est placé sous la responsabilité d'un agent de sécurité et d'un agent de la compagnie aérienne, chargé de vérifier les titres de transport.

Dès leur entrée dans le terminal, les passagers sont conviés à une marche en avant tout au long de leur parcours, sans croisement de flux. Ils sont invités à respecter une distanciation physique d'au moins un mètre, matérialisée par une signalétique dans les files d'attente devant les banques d'enregistrement, avant les contrôles de police et de bagages de cabines, puis au moment de l'embarquement. Lors des contrôles, les

passagers pourront être invités à abaisser, momentanément, leur masque, pour vérification. Le port du masque est obligatoire également aux arrivées des vols et dans la salle de livraison des bagages.

Nettoyage et désinfection : une équipe dédiée

Le niveau des mesures sanitaires a été rehaussé sur la totalité du parcours des passagers. Des écrans en plexiglas ont été installés sur les banques d'enregistrement. Du hall public aux passerelles d'embarquement, la Société Aéroportuaire met à leur disposition des distributeurs automatiques de gel hydro-alcoolique dotés d'une signalétique appropriée aux circonstances : un équipement à pédale, sans contact physique avec les mains.

De nouveaux moyens ont été engagés pour garantir la sécurité sanitaire des installations et des équipements. La société en charge du nettoyage de l'aéroport Roland Garros a dédié une équipe au nettoyage et à la désinfection des zones sensibles et des surfaces sur l'ensemble du parcours des passagers, à l'arrivée et au départ de chaque vol : caisses de paiement du parking, banques d'enregistrement, sièges d'aérogare, ascenseurs, e-gates, aubettes de la Police Aux Frontières, bacs de dépose des bagages de cabine, sièges de la salle embarquement, toilettes, chariots...

Le port du masque est également rendu obligatoire pour l'ensemble des personnels de la Société Aéroportuaire et des autres entités de l'activité aéroportuaire, à l'aérogare passagers comme à l'aérogare fret. Enfin, des collaborateurs de la Société Aéroport Roland Garros sont mobilisés dans l'aérogare, au moment du départ et de l'arrivée de chaque vol, pour rassurer les voyageurs, leur apporter des conseils et répondre à leurs questions.

L'aéroport Roland Garros s'inscrit dans une démarche d'achat local et tient à remercier les entreprises réunionnaises qui ont su s'adapter et lui proposer les différentes solutions de protection sanitaire (masques, gel hydro-alcoolique et distributeurs automatiques, écrans en plexiglas...).

Contact infos Presse : Michèle Lebon – 06 92 03 50 80